

## Notre devenir ne doit pas rester entre leurs mains !

Depuis le 6 juin dernier, les agentes et agents de la DGFIP n'ont cessé leurs mobilisations, leurs actions pour défendre notre réseau de proximité et nos missions. Ils et elles se battent sans relâche pour le retrait du plan Darmanin avec désormais des appuis de plus en plus nombreux d'élu.es locaux et des usagers.

Mais notre bon ministre et son loyal Directeur Général des Finances Publiques continuent leur communication mensongère et répètent à tue-tête que ce projet est fait pour la défense et le développement du service public ! Ben voyons !

**Défend-on le service public en fermant 1 246 trésoreries ?**

**Défend-on le service public en supprimant 584 structures fiscales ?**

**Défend-on le service public lorsque 1898 sites limitent leur accueil du public ?**

**Défend-on le service public lorsqu'on supprime 5 775 emplois en 3 ans ?**

Evidemment non et désormais plus personne n'est dupe !

Sur Paris, nous attendons avec une grande anxiété des informations concrètes même si, ici ou là, M. Darmanin distille dans les médias un certain nombre d'éléments. Mais pour le Ministre, le Directeur Général et le Directeur Régional, nous pouvons encore attendre (c'est dire leur mépris pour notre avenir professionnel et ses conséquences sur nos vies personnelles). Mais promis juré, nous serons informés «l'année prochaine» quant au devenir de nos missions, de nos services qui seront éclatés et délocalisés par petits bouts, pulvérisés «façon puzzle». Nous voilà rassurés !

Encore une fois, les agentes et agents de la DRFIP sont pris pour de vulgaires pions !

### Répondons à leur mépris par la mobilisation

**Ensemble, et sur tous nos sites agissons par tous moyens : pétitions aux usagers, interpellations des élu.es, en «décorant» nos sites, en étant en grève...**

**Ne les laissons pas décider à notre place !  
Agissons pour les faire reculer !**

### Sommaire

<b>Edito : Notre devenir ne doit pas rester entre leurs mains !</b>	<b>p. 1</b>
<b>Compte-rendu des CAPL de recours sur l'évaluation professionnelle</b>	<b>p. 2</b>
<b>Télétravail : où en sommes-nous ?</b>	<b>p. 3</b>
<b>Un septembre de mobilisations !</b>	<b>p. 4</b>



### Coup de Griffes

#### Silence, on coule ...

Le 19 septembre dernier les agents et les agentes du site de Beuret dans le 15ème, s'inspirant de ce qui se fait depuis plusieurs mois dans les services d'urgences, ont décoré avec des banderoles la façade de leur site, afin d'alerter les passants sur l'avenir sombre des finances publiques.

Mais c'était sans compter sur nos très chers et zélés cadres de commandement de la DRFIP qui, sans doute via un coup de téléphone, ont ordonné l'arrachement pur et simple des banderoles et ce, sur le champ.

Preuve est faite, s'il en était besoin, que notre direction ne veut absolument pas que les agentes et agents externalisent leur combat, leurs revendications. Alors plus aucune hésitation : décorons massivement nos sites !



# Compte-rendu des CAPL de recours sur l'évaluation professionnelle

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) Locales de recours sur l'évaluation professionnelle (CREP) se sont déroulées courant septembre sur Paris.

**Le nombre de recours est en chute libre.** Si depuis l'abandon des réductions d'échelon (R1-R2 ou M1-M2) le nombre de recours n'a cessé de baisser, cette année le fond semble avoir été atteint! Jugez-en plutôt : 6 recours seulement pour les cadres A, 9 pour les B et 6 pour les C.

A titre de comparaison, il y a 5 ans le nombre de recours pour les contrôleurs était de 95.

Pourtant, au-delà de la suppression des réductions d'échelons, le reste de l'évaluation garde toute son importance notamment pour certains éléments tels que «l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur» en matière de liste d'aptitude (pour les cadres C et B), rubrique qui est apparue depuis l'année dernière.

Malheureusement la disparition des réductions d'échelons, et le parcours du combattant que représente la procédure totale (du recours devant l'autorité hiérarchique jusqu'à la saisine de la CAP Locale) découragent bon nombre de collègues à se lancer dans la procédure.

**Grande nouveauté pour 2019 en lien avec la destruction des règles de gestion: la saisine de la CAP Nationale est supprimée.**

Seul demeure le recours devant la CAP Locale.

Cette saisine nationale permettait pourtant de dépayser les dossiers et d'avoir une vue plus objective de ceux-ci loin de la proximité départementale.



Malgré le faible nombre de recours, les trois CAPL ont donné lieu à des défenses acharnées de la part des élu.es de Solidaires Finances Publiques et, pour un grand nombre de dossiers, à des modifications substantielles.

Ceci devrait inciter les collègues à ne pas s'autocensurer et à déposer un recours lorsque leur évaluation paraît incohérente ou peu satisfaisante.

Pour Solidaires Finances Publiques, la suppression de l'instance de recours nationale est un mauvais signal et laisse craindre le pire pour le devenir de la gestion des personnels, sans garde-fou paritaire, ni défense syndicale.

La loi de transformation de la Fonction publique promulguée au cœur de l'été donnera aux directeurs et directrices locaux toute latitude pour ne plus se référer aux textes et décrets, et pour s'exonérer des gardes-fous qui constituaient une protection pour chaque agent et agent.

**La fin des CAP porte en germe le risque de transformer chaque directeur et directrice en patron.ne local sans que les collègues aient les moyens de se défendre... L'Etat montre ainsi sa conception particulière de la justice.**

## Les chiffres pour les 3 CAP Locales de recours

### CADRE C

1 285 agentes et agents évalués dont 20 recours hiérarchiques et 6 recours devant la CAPL

### CADRE B

1 765 contrôleurs évalués donts 30 recours hiérarchiques et 9 recours devant la CAPL

### CADRE A

1 021 inspecteurs et inspectrices évalués dont 10 recours hiérarchiques et 6 recours devant la CAPL



# Un septembre de mobilisations !



16/09 : Grève nationale. Blocage de la direction.



22/09 : Action lors des journées portes ouvertes Bercy.



19/09 : Rassemblement des agents de Beuret devant la mairie du 15ème.



24/09 : Manif interpro contre les retraites.



26/09 : Action contre le mouvement des B stagiaires.



## Bulletin d'adhésion 2019

**Solidaires Finances Publiques Paris**

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière :  
**Anne BOUTET** - SIP Javel, 13/15 rue du Gal Beuret - 75015 Paris

**IDENTIFIANTS**

N° DGFIP (6 chiffres) ..... N° ANAIS (10 chiffres) .....  
N° SIRHIUS (7 chiffres) .....

NOM d'usage ..... Prénom .....

NOM de naissance ..... Date de naissance ...../...../.....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Indice : .....

Montant de la cotisation → [ ] Temps partiel ..... %

**Informations professionnelles**

Service : \_\_\_\_\_  
Site : \_\_\_\_\_  
@ \_\_\_\_\_  
☎ \_\_\_\_\_

Ces informations sont obligatoires

**Informations personnelles**

Adresse perso : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_  
☎ \_\_\_\_\_

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)

Je souhaite recevoir des informations par mail ..... OUI  NON  Signature :  
Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques ..... OUI  NON

**POUR S'INFORMER...**

Le site internet : <http://sections.solidairesfinancespubliques.info/paris/>

La page Face Book : <https://www.facebook.com/SolFIPParis>